

Prefecture de bobigny besoin de vous

Par océan77, le 04/10/2013 à 19:49

Bonjour a tous

D'abord je tiens à féliciter ceux qui ont obtenus leurs papiers, je sais que le combat était dur et puis bonne chance aux autre (y compris moi)

Bref je résume ma situation et je vous pris de me renseigner et m'informer et me donner votre avis

Je suis une maman de deux enfant nés sur le territoire français dont le papa est résident , il a une carte VPF d'un an , mes enfants sont scolarisé gde et petite section en maternelle Bref j'ai déposé un dossier de régularisation à la prefecture de bobigny depuis le 14juin 2013 et depuis j'ai rien reçu de leurs part , aujourd'hui je suis passé à la prefecture car bientôt je vais avoir 4mois depuis le dépôt de mon dossier, après la grande attente le monsieur tape sur son ordinateur et me dit " madame je ne vois rien sur votre dossier " j'ai demander es ce qu'il est en attente de décision ? Est il instruit ?? Le monsieur me dit je vous , y'a rien et pour être honnête j'ai tout de suite déduit qu'il s'agit d'un rejet implicite car les années où mon mari à eu un refus implicite c'est ça qui nous ont dit à la prefecture " on vois rien " , svp dites moi si quelqu'un est passe par le même discour, si quelqu'un a eu le rejet implicite

Je Suis désespérée, désemparée et pourtant j'ai présenter un très bon dossier (6 ans de présence en France, 6 ans de vie communes, ...)

SVP répondez moi et dites moi ce que vous en pensez

Par océan77, le 05/10/2013 à 11:03

Bonjour Personne n'a déposé à bobigny Svp vos témoignages cdlt

Par sheryne77, le 05/10/2013 à 20:40

bonsoir

vous n avez à vous inquiéter car vous étes parmis les personnes protégées contre ttes les mesures d éloignements entant que parents d enfants français

pour votre demande il me semble que c est bien tot vu les délais à la prefecture de bobigny c est bien encombré c est un departement bien saturé il vous faut juste un peu bocou de patience mais pa d inquiétude vous étes inexpulsable car en plus vos lien en france son bien solide 2 enfants français et un mari regulier

bon courage

Par océan77, le 05/10/2013 à 20:45

Bonsoir

Non mes enfants sont pas français, mon mari est résident Cdlt

Par sheryne77, le 06/10/2013 à 15:12

bonjour céan77

dans votre message vus dites "je suis maman de deux enfants nés sur le territoire français" donc de ce fait ils sont bien français car nés sur le sol français mème si vous étiez tout deux en situation irrégulière bon courrage

RING-ESSENTIEL

Par océan77, le 06/10/2013 à 16:05

Bonjour

NON, du tout ils sont pas français

Naître en France ne veut pas dire qu'il sont français

Par El Goal, le 07/10/2013 à 11:00

Bonjour océan77

J'ai déposé un dossier de régularisation VPF à Bobigny le 25 Mars 2013 et j'ai eu la réponse le 28 août 2013.

Donc, il est trop tôt de parler de refus implicite, et je pense même que les demandes effectuées selon la circulaire Valls auront toutes une réponse. Et comme vous a dit Sheryne77, il faut être patient à Bobigny.

Moi ça a duré 5 mois et des personnes me disent que j'ai eu de la chance car ça dure plus long temps d'habitude. Il vous faut donc vous armer de patience et ne pas vous décourager. Je connais des personnes ayant déposé en août 2012 et qui viennent à peine d'avoir une réponse.

J'espère que dans quelques mois vous aurez votre réponse aussi.

Je reste à votre disposition.

El Goal

Par océan77, le 07/10/2013 à 12:54

Bonjour
Merci El goal pour votre réponse
Je dois être patiente
Merci encore pour votre témoignage